



Synthèse de l'audit financier rétrospectif de début de mandat de la Commune de Carqueiranne

L'audit financier réalisé sur le budget principal de la commune de Carqueiranne, sur la période 2014 – 2019, fait ressortir une **situation financière très dégradée** :

- **La commune ne dégage pas un niveau suffisant d'épargne** tout au long de la mandature pour rembourser les 24 M€ de dette accumulée à fin 2019 (dont 4 M€ sur les budgets annexes), et contribuer à l'investissement réaliser.
- Les **règles d'équilibre budgétaire** ont été totalement **obérées** ; le niveau de fonds de roulement (5 jours de dépenses de fonctionnement) et de trésorerie, est très inquiétant en fin de mandat : **« les caisses sont vides »**.

A – Une situation financière très fragile en fin de mandature...

- **Une capacité d'autofinancement insuffisante, voire négative sur l'ensemble de la mandature, appelle donc à une extrême vigilance.**
- **Un niveau d'endettement préoccupant obérant les marges de manœuvre de la Commune.** L'en cours de la dette de la collectivité s'élève à 24M€ en fin 2019 (avec les budgets annexes) et limite, voir annihile, la capacité d'endettement futur. De plus, cette dernière a pour effet d'obérer la CAF annuelle de quasiment 2 M€ au titre du remboursement de l'annuité d'emprunt. Ramené en nombre d'habitants, le niveau de l'en cours de la dette s'élève à 1 982 € par habitant contre 864€ pour la strate régionale (plus du double).

B – ...étroitement liée à une politique d'investissement forte, incompatible avec le niveau d'autofinancement net.

- **Une politique d'investissement disproportionnée, a été conduite, notamment en fin de mandat (6,4 M€ sur les deux derniers exercices).** Compte tenu de la faiblesse de son financement disponible, afin de couvrir ses dépenses d'équipement, la commune a souscrit de nouveaux emprunts tout en prélevant sur son fond de roulement. Il est également à noter que le recours à l'emprunt, au cours de la mandature, a permis de maintenir artificiellement, les équilibres financiers dégradés de la Commune.
- **L'altération du « trésor de guerre » de la commune limitant son autonomie financière et complexifiant sa gestion quotidienne.** Le Fond de Roulement s'élève à 220 K€ en fin de mandature (voir 93 K€ si on neutralise la « clause de revoyure MTPM »). Exprimé en nombre de jours de dépenses de fonctionnement, il ne représente que 5 jours (contre un minimum requis par la DGFIP de 60 jours). Constat similaire pour la trésorerie : elle s'élève à 660K€ (dont 442 K€ de BFR négatif). Elle ne permet pas de garantir une marge de sécurité suffisante, pour envisager le règlement des dépenses de fonctionnement, avec sérénité.
- **Un budget annexe « de la régie du Port » qui peine à s'autofinancer.** La Capacité d'autofinancement dégagée par la gestion du « Port » ne lui permet pas d'assurer

le remboursement des emprunts contractés et ceux tous les ans durant la mandature passée (la caf cumulée représente – 242 K€ sur la période).

Les caractéristiques financières actuelles de la Ville et leurs évolutions imposent des mesures structurelles à très court terme. La commune doit anticiper une nécessaire recherche de marges de manœuvre afin de faire face à l'ensemble de ses dépenses obligatoires et de permettre la poursuite de l'action publique au profit des carqueirannais.